

# Gestion Des Risques

## **Introduction**

Le concept de gestion des risques (ou Risk management) a très certainement fait son apparition à la fin des années 50 aux États-Unis dans le domaine financier, en relation avec des questions d'assurance. Par la suite, la notion de gestion des risques a été étendue à d'autres domaines, citons notamment l'environnement,

la gestion des risques de catastrophe c'est une processus de recours systématique aux directives, compétences opérationnelles, capacités et organisations administratives pour mettre en œuvre les politiques, stratégies et capacités de réponse appropriées en vue d'atténuer l'impact des aléas naturels et risques de catastrophes environnementales et technologiques qui leur sont liées, Ce terme est une extension du terme plus général de "gestion des risques" pour traiter de la question particulière des risques de catastrophe. La gestion des risques de catastrophes a pour but d'éviter, d'atténuer ou de transférer les effets néfastes des risques par le biais d'activités et de mesures de prévention, d'atténuation et de préparation.

## La prévision

La prévision prend des aspects variés, selon le type d'aléa, elle a pour but de localiser le danger et d'indiquer dans quelle limite de temps il peut affecter la population et les aménagements.

Dans certains cas, tels que les séismes, la prévision est difficile voire impossible, tandis que des équipements sophistiqués qui suivent les modifications affectant l'intérieur ou la surface d'un volcan permettent de prévenir la population en cas d'éruption imminente. Le rôle de la météorologie nationale est fondamental, en cas de cyclone dans les îles concernées et en cas de chutes de neige abondante en plaine, de très forte pluie ou de tempête. La Météo nationale émet un bulletin d'alerte qui indique par des couleurs des aléas d'intensité croissante, du vert au rouge.

Donc la prévision c'est l'estimation statistique définie concernant la probabilité d'un événement à venir ou de conditions spécifiques pour une zone déterminée.

Une prévision météorologique se réfère à un futur état, alors qu'un avertissement se réfère à une condition potentiellement dangereuse à venir.

Pour bien cerner les phénomènes potentiels on doit préciser :

- Où sera localisé le phénomène ?
- Quand se déroulera-t-il, quelle est sa probabilité ?
- Éventuellement, à quelle fréquence ?
- Quelle sera l'intensité du phénomène ?

La compréhension et la connaissance des risques s'appuient sur plusieurs études préalables :

- **Étude historique** (bibliographie, coupures de presse, enquête auprès des populations.) ;
- **Étude morphologique** (cette étude nécessite une très bonne connaissance des terrains et des phénomènes. Elle permet de retrouver les anciennes traces des phénomènes et de prévoir les futures manifestations de la nature. Dans le cas de phénomènes hydrologiques ou métrologiques, la notion de bassin versant permet de mieux comprendre le déroulement de ces phénomènes) ;
- Étude des **photos aériennes** et de la **cartographie** disponible (elle permet entre autres, de mieux déceler les phénomènes de grande ampleur) ;
- Éventuellement il peut être nécessaire d'effectuer des **études spécialisées**, comme les études géologiques ou géotechniques, ou des investigations plus poussées comme l'ouverture de fosses géologiques. ;
- **Calculs à l'aide de modèles** (par exemple : trajectographie pour les chutes de blocs, hydrauliques pour les inondations...) ;

L'expert s'aide d'outils et de théories lui permettant de mieux comprendre le phénomène et donc de mieux le prévoir.

*Par exemple, pour prévoir le risque d'éruption, le vulcanologue utilisera les techniques lui permettant de suivre:*

*-les secousses sismiques,*

*-l'évolution des gaz,*

*-les déformations de la surface du volcan,*

*-les mouvements du magma (à l'aide de gravimètre)...*

*-Mais il sera aussi attentif à l'historique des évènements, à l'activité des autres volcans comparables..*

La prévision fait donc appel à des connaissances scientifiques et techniques, mais aussi à une forte dose de bon sens et d'intuition.

Le document de prévision est un document d'expertise faisant apparaître clairement sur des cartes appropriées la nature des phénomènes ainsi que leur aléa (leur fréquence probable ainsi que leur intensité probable).

## La prévention

Dans le domaine des risques naturels, les conséquences de la prévention sont incomparablement moins néfastes que les conséquences des accidents ou des catastrophes.

En effet, la prévention permet de limiter les pertes en vies humaines, et de diminuer considérablement le coût des réparations. La prévention prend différents aspects :

- 1. L'information sur l'existence des risques :** Parce que la gravité du risque est proportionnelle à la vulnérabilité des enjeux, un des moyens essentiels de la prévention est l'adoption par les citoyens de comportements adaptés aux menaces. Dans cette optique, il a été instauré le droit des citoyens à une information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis sur tout ou partie du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent.

*Grâce à cette information les individus sont plus attentifs. Ils peuvent alors prendre eux-mêmes en charge certaines dispositions de prévention ou de protection.*

- 2. La prise en compte du risque par tous les aménageurs** de l'espace public et privé. (Réglementation de l'occupation du sol par un zonage réglementaire.) Afin de réduire les dommages lors des catastrophes naturelles, il est nécessaire de maîtriser l'aménagement du territoire, en évitant d'augmenter les enjeux dans les zones à risque et en diminuant la vulnérabilité des zones déjà urbanisées. Les plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPR). Ils constituent l'instrument essentiel de l'État en matière de prévention des risques naturels. L'objectif de cette procédure est le contrôle du développement dans les zones exposées à un risque

### **3. La mention du risque grève** dans tous les documents de transaction.

Chaque catastrophe naturelle, constitue une remise en cause des pratiques et des certitudes. C'est alors l'occasion d'examiner les erreurs et de rechercher comment créer les conditions nécessaires à la diminution du risque pour l'avenir. Le retour d'expérience permet de tirer les leçons d'une action et d'affiner la connaissance des phénomènes. L'analyser du retour d'expériences de manière à :

- Centraliser et analyser les données relatives aux catastrophes : manifestations du phénomène, chronologie, gestion de la crise et de l'après-crise
- Constituer des pôles de compétences capables d'aider à la définition de la politique générale en matière de prévention des risques majeurs et d'apporter un appui en matière de mitigation et de résilience ;

### **4. Les secours.** L'efficacité des secours est liée à la rapidité de l'intervention. La prévision de l'organisation des secours permet d'optimiser leur efficacité le moment venu.

- Il faut s'adapter pour faire face aux différents risques par la mise en œuvre de moyens humains et matériels appropriés. Les pouvoirs publics ont le devoir, une fois l'évaluation des risques établie, d'organiser les moyens de secours nécessaires pour faire face aux crises. Cette organisation nécessite un partage équilibré des compétences entre l'État et les collectivités territoriales.

Selon les pays, ces aspects de la prévention ont un caractère obligatoire.

## La protection

Chaque risque nécessite une réponse spécifique, cependant la protection deux grandes orientations :

### I - La modification des effets des phénomènes naturels

#### **A - S'opposer à l'expression d'un phénomène**

C'est la **défense active**.

Cela peut consister à diminuer fortement l'expression du phénomène ou bien empêcher le phénomène de se dérouler. Par exemple, retenir les blocs qui risquent de tomber d'une falaise.

*Néanmoins, il est souvent illusoire, voire dangereux, de croire que l'on a éteint un phénomène!*

#### **B - Augmenter la fréquence du phénomène pour en diminuer son intensité.**

La technique la plus répandue est le déclenchement artificiel fréquent du phénomène.

*( Par exemple, dans le cas du lac Nyos (Cameroun) le dégazage artificiel et régulier de l'eau évite un dégazage naturel massif.*

*Par le même principe la purge artificielle et régulière des accumulations de neige peut réduire l'intensité des avalanches à venir.)*

### II - La modification des enjeux

Il s'agit de modifier suffisamment les enjeux pour réduire leur vulnérabilité.

#### **C - Protéger l'enjeu**

C'est la **défense passive**.

On dresse un obstacle entre le phénomène et l'enjeu. Par exemple construire une digue contre la progression des avalanches.

Les constructions parasismiques préviennent les effets d'un séisme.

*Nous ne savons pas empêcher un séisme.*

## **D - Diminuer l'enjeu**

Le **zonage** est la méthode la plus efficace. Il s'agit de délocaliser l'enjeu en dehors de l'atteinte du phénomène. Cette action rejoint le domaine de la prévention.

*Il n'y a pas de risque puisque le village est loin de toute menace*

Par exemple : *Empêcher l'implantation de l'habitat dans les zones dangereuses.*

*Lorsque cela est nécessaire cela peut aller jusqu'à l'expropriation pour cause de risque naturel majeur.*

Il n'est pas toujours possible de mettre en œuvre cette technique radicale, ( *il faudrait déplacer les centaines de millions de personnes qui habitent dans les lits majeurs des rivières!* ) mais il est par contre souvent possible de fortement diminuer les enjeux, en diminuant le nombre de personnes exposées ou bien la valeur des biens menacés.

## **LES ENJEUX**

Les enjeux sont les intérêts menacés par les phénomènes et vulnérables à ces phénomènes. Dans le domaine des risques naturels nous ne prenons en compte que les enjeux humains. En effet, nous devons considérer que lorsqu'un phénomène naturel menace un enjeu naturel, il ne s'agit là que de l'évolution naturelle sur Terre. Ces enjeux sont donc :

### **Les personnes**

Il s'agit de l'enjeu le plus important, c'est la vie humaine. Cet enjeu représente les personnes vivantes, depuis leur conception jusqu'à leur mort. On peut qualifier cet enjeu en fonction :

- du nombre de personnes menacées par un phénomène naturel ;
- de la vulnérabilité des personnes menacées.

### **Les intérêts humains**

Il s'agit principalement des biens (répondant aux notions de garde, entretien et jouissance) appartenant à des personnes, ou à des collectivités.

*Par exemple, une maison habitée, un champ cultivé ou un pont utilisé font partie de ces intérêts.*

Par contre, tout ce qui sert à la survie de l'homme et à ses activités, (*par exemple l'air que nous respirons, ou la mer qui fournit notre poisson,*) ne peut être considéré comme intérêt humain dans le sens des risques naturels.

On peut qualifier comme intérêts humains :

- Les habitations ;
- Les cultures ;
- Les centres d'activité ;
- Les équipements, réseaux routiers, réseaux de transport ;
- Les moyens de transport ;
- Les moyens de production ;
- Les ressources naturelles ....